

MAIRIE DE BOUSSENS

31360

HAUTE-GARONNE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Date de convocation :
02.06.2017**

**L'an deux mille dix-sept et le douze juin à
21 heures** le Conseil Municipal de la Commune de
BOUSSENS dûment convoqué s'est réuni en session
ordinaire à la Mairie de BOUSSENS, sous la présidence
de **Monsieur SANS Christian (Proc.)**, Maire.

**Nombre de conseillers
en exercice : 14**

**Présents : M. RAMEAU, Mmes GERARD,
MM. RIVIERE, Mmes DALLA-ZANNA
TOUZANNE, M. PIZZATO (Proc.), Mme AIMONE-
CAT, M. ROUCH (Proc), Mme CAHUZAC.**

**Absents excusés : M. LIVOTI (Proc. M. SANS)
M. AMOUROUX (Proc. M. PIZZATO)
Mme SAINT-SUPERY (Proc. M. ROUCH)**

Absente : Mme TONELLO

**D.C.M. 6.3
Marché livraison repas cantine
Scolaire. Prolongation durée.**

Monsieur RAMEAU Roger a été élu secrétaire.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le marché de livraison des repas de la Cantine Scolaire conclu avec « le Panier des Génévriers » avait été prolongé pour l'année scolaire 2016-2017 dans l'attente d'éventuels transferts de compétences relatifs au domaine scolaire et périscolaire qui pouvaient découler de la fusion des Communauté de Communes.

A ce jour, aucune décision n'est encore prise, Monsieur le Maire propose donc de reconduire encore ce marché pour l'année scolaire 2017-2018.

OUÏ l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

DECIDE

- de prolonger jusqu'à la fin de l'année scolaire 2017-2018, soit août 2018, le marché de livraison des repas de la Cantine Scolaire conclu avec le « Panier des Génévriers », aux mêmes conditions de prix que l'année scolaire précédente ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou un adjoint délégué à signer les pièces nécessaires.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Affiché le **15.06.2017**

Pour copie conforme,

En Mairie, le 13 juin 2017

Le Maire,

